

Louis Vallé Patron de pêche

Louis Vallé (1850-1920), reste considéré comme l'un des meilleurs marins du Tréport.

Louis Hippolyte Vallé naît le 21 juillet 1850 au sein d'une vieille famille de pêcheurs tréportais. Dès son plus jeune âge, il se tourne vers la mer et s'embarque comme mousse avant d'être définitivement inscrit à la Matricule des gens de mer le 9 octobre 1868 avec le grade de matelot de 3^e classe. Entre temps, il a rencontré Marie Vasseur, fille d'un marin tréportais. La tradition familiale rapporte que, devant l'état de grossesse avancée de la jeune Marie, les parents de la jeune fille aient exigé que Louis Vallée l'épouse au plus tôt; aussi, c'est le 22 juillet 1868, à l'âge de 18 ans, que Louis Vallée contracte mariage avec Marie Vasseur, âgée de 17 ans, à l'hôtel de ville du Tréport... à 5 h du matin !!! En effet, le jeune marié devait s'embarquer à nouveau quelques heures plus tard. Le 27 juillet suivant, c'est au 15 de la rue de la Corderie au Tréport, où le jeune couple a élu domicile, que Marie met au monde une fille, Louise, qui, malheureusement, décèdera quelques jours plus tard. Appelé pour le service de la Marine de l'Etat, Louis Vallé bénéficie le 25 décembre 1871 d'un sursis de levée au titre de fils aîné de veuve. Jusqu'en 1875, il trouve à s'embarquer comme matelot à bord des barques «Reine des Angés», «Don de la Vierge», des lougres «Deux Frères», «Pierre Laurent Victoria», «Saint-François», «Emile», et des canots «Jeune Thérèse» et «Lucien».

Le 20 février 1875, il prend le commandement du lougre «Deux Frères» (DT 316) du port de 23 tonneaux. Cette expérience de patron de pêche, sa connaissance de la mer et un apport financier épargné sou après sou le poussent à commander son propre bateau; ainsi, il fait construire à Dieppe un lougre de 36 tonneaux 19 centièmes le «Louis et Marie» (T 449) qu'il arme à la petite pêche le 21 août 1878. A bord de ce lougre, Louis Vallé capture en août 1885 un magnifique esturgeon de 2 mètres de long pesant 40 kilogrammes environ qu'il débarque à Dieppe. En janvier 1887, le «Louis et Marie» regagne Le Tréport en remorquant un chaland d'une longueur de 20 mètres sans marque distinctive qui dérivait à 20 milles dans le Nord Ouest du Tréport. En 1887 toujours, le dimanche 27 février, au point du jour, se trouvant au large, Louis Vallé tente d'attaquer le port avec un vent de Sud Est deux heures avant la basse mer; le lougre s'échoue à plus de 100 mètres en dehors des jetées, seul le flux de la marée suivante lui permettra de se dégager de cette mauvaise position. Désarmé en juin 1889, vendu à MM. Jean-Marie Lemoigne et Joseph Mendial de Pleubian, le «Louis et Marie» passe au quartier de Tréguier où il sera désormais armé au cabotage.

La «Jeune Jeanne» succède au «Louis et Marie»

Pendant ce temps, Louis Vallé s'est vu confié, d'août 1888 à juillet 1889, le commandement de la barque «L'Impétueuse» (T 451) du port de 35 tonneaux propriété de l'armateur Louis Desprez, en attendant le lancement à Dieppe au chantier de M. Prosper Corue de son nouveau bateau, une barque de 28 tonneaux 72 centièmes, le «Jeune Jeanne» (T 596), bénie au Tréport le 22 juillet 1889 et armée à la petite pêche le 24 juillet suivant.

Dans la nuit du 12 au 13 janvier 1899, assaillie par un violent coup de vent, la «Jeune Jeanne» (DT 95) subit de graves avaries en allant s'échouer dans l'arrière-port; elle sera alors remorquée à Dieppe pour réparations. Victime d'une voie d'eau dans une mer formée le 10 juillet 1902, Louis Vallée se trouve dans l'obligation d'abandonner la «Jeune Jeanne» à 1/4 de mille dans le Nord Ouest du Tréport



M. Louis Vallé

près des rochers dénommés «Les Granges». Vers 22 h 30, ayant reçu quelques coups de mer, le canot à moitié plein d'eau mais sain et sauf, l'équipage exténué de fatigue rentre dans le port du Tréport. Echouée à Cayeux-sur-Mer, la barque est reconnue défoncée (Bulletin municipal n°77 - avril 2008).

Reporté à la Matricule des hors classes à l'âge de 50 ans, Louis Vallé a déjà accompli 382 mois 24 jours de navigation à la petite pêche dont plus de 20 ans de commandement à la pêche au chalut et reste considéré comme l'un des meilleurs marins du Tréport. Domicilié dans le quartier des Cordiers, rue du Duc de Penthièvre au n°36, il décède le 16 mai 1920.

Jérôme Maes